



## Recul du trait de côte: la municipalité interpelle les parlementaires de la Somme

Dans un courrier adressé aux parlementaires samariens, la municipalité Aultoise appelle de ses vœux la création d'un financement national pour lutter contre le recul du trait de côte sur tout le littoral.

**P**armi les défis que la commune d'Ault doit relever, celui de l'érosion du trait de côte est peut-être le plus primordial de tous.

Mais face à l'ampleur de la tâche, qui plus est compliquée par des obligations légales de plus en plus lourdes, la municipalité refuse d'avancer seule. Lors de la réunion du 11 décembre, le maire Marcel Le Moigne a présenté au conseil municipal un courrier adressé aux députés et sénateurs de la Somme, appelant l'État à créer un financement national clair et pérenne dédié pour faire face au recul du trait de côte.

### Un enjeu incontournable

En préambule et pour bien planter le décor de la situation actuelle, l'édile a rappelé que la loi *Climat et Résilience* de 2021 impose aux communes du littoral de se doter d'une stratégie locale de gestion de ce fameux trait de côte. Une démarche que Ault a déjà entamée, sous l'impulsion du préfet et du sous-préfet, avec plusieurs comités de pilotage et réunions stratégiques. « Carto-

graphie des risques, acquisitions foncières, renaturation de certains secteurs... autant d'obligations que nous devons respecter » a listé Marcel Le Moigne, rappelant dans la foulée les actions déjà engagées comme le redéploiement du réseau d'assainissement et d'autres à venir comme des études sur le quartier du Bel-Air ou l'enrochement en pied de falaise.

La municipalité participe également au financement d'un chargé de mission dédié, recruté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, à hauteur de 8 000 € par an pendant trois ans. « Mais il manque toujours l'essentiel » a insisté le maire: « un financement national lisible, dédié et pérenne ».

### Un fonds indispensable

Le courrier lu en séance soutient donc la création d'un véritable fonds érosion côtière, défendu par le Comité national du trait de côte et déjà passé par une première étape en commission des finances de l'Assemblée nationale.

Selon Marcel Le Moigne, ce

fonds présente deux atouts majeurs: Non seulement il serait ciblé sur les actions imposées, mais son financement serait aussi responsable, reposant non pas sur l'endettement de l'État mais sur des recettes affectées.

Trois ressources principales sont en effet envisagées pour l'alimenter, détaillées dans le courrier: Il propose d'abord la mise en place d'une taxe additionnelle sur les droits de mutation à titre onéreux, conçue comme une forme de solidarité patrimoniale entre les transactions immobilières et les territoires littoraux exposés à l'érosion. Le texte évoque ensuite une taxe de 1 % sur les commissions perçues par les plateformes de location touristique de courte durée, comme *Airbnb*, pour les logements situés dans les communes littorales. Enfin, il est proposé d'affecter une part de la taxe sur les éoliennes implantées en zone économique exclusive, afin que les grands projets de production d'énergie en mer contribuent eux aussi aux efforts d'adaptation menés à terre.

L'édile ajoute même une quatrième piste potentielle:



Le littoral Aultois, avec ses emblématiques falaises, est tout à la fois la plus grande force de la commune et son plus grand défi. Illustration - image d'archive

« Il pourrait être judicieux de taxer aussi les infrastructures nucléaires, en partie responsables des préjudices du littoral, notamment par le détournement de flux de galets ».

### « Ne pas rester seul »

Dans son intervention, Marcel Le Moigne a rappelé que les coûts futurs des actions à en-

treprendre « dépasseront largement les capacités d'une commune isolée, et même celles d'une intercommunalité ». Le courrier appelle donc les parlementaires à soutenir activement la création d'un tel fonds lors des débats budgétaires. La municipalité en profite également pour exprimer sa solidarité avec l'ensemble des communes littorales confron-

tées aux mêmes difficultés.

« Il ne s'agit pas seulement de défendre un amendement technique, mais de dire que les territoires en première ligne demandent à l'État de tenir ses engagements », a conclu le maire.

Un message qu'Ault espère désormais voir relayé jusqu'à Paris.

• Benoit Doyen